

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



—> **Devenez mécènes**
Édition 2024



La Métropole Européenne de Lille

Quatrième agglomération française avec 1,2 millions d'habitants, la Métropole Européenne de Lille (MEL) est un territoire riche de diversités. Forte de ses 95 communes, mosaïque d'identités locales s'intégrant dans un tout cohérent, la MEL est l'un des principaux pôles urbains du Nord de la France. Son territoire partage 84 km de frontière avec la Belgique, et rassemble des communes de 300 à 230 000 habitants.

Cette diversité humaine et territoriale est indéniablement une richesse, qui fait de la MEL un territoire dynamique et attractif. Ouvert sur son environnement, il offre des opportunités et une qualité de vie à tous ses habitants.

La culture, levier de rayonnement et de développement

La Métropole Européenne de Lille est compétente depuis 2000 dans le domaine culturel. Elle en a fait un atout majeur de rayonnement, de développement et de cohésion de son territoire.

Une métropole culturelle, proche de ses habitants

La MEL porte une ambition forte : celle de construire une métropole culturelle, plus proche pour chacun, plus forte pour tous. Comment ? En soutenant les grands équipements et les événements d'intérêt métropolitain.

Mais aussi en favorisant la mise en réseau des équipements et la coordination des dynamiques portées par chaque commune.

Une volonté de réduire l'empreinte carbone du secteur culturel

La MEL s'inscrit dans une dynamique de co-construction avec l'ensemble de ses partenaires culturels autour d'une démarche de développement durable dont l'ambition commune est d'améliorer et de renforcer les pratiques écoresponsables : mobilité, accessibilité, médiation, alimentation, gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie.



Concert de l'Orchestre International du Vetex à Marquette-lez-Lille,
15/07 ©Alexandre Traisnel-MEL

Damien Castelain
Président de la Métropole
Européenne de Lille



Les Belles Sorties

Partager une expérience qui rythme la vie des communes et des métropolitains

Voici déjà plus de 10 ans que Les Belles Sorties existent et favorisent l'accès à la culture du plus grand nombre sur notre territoire.

Convaincue que l'attractivité du territoire repose non seulement sur son tissu économique, mais également sur la qualité de son offre événementielle, culturelle et artistique, la Métropole Européenne de Lille souhaite aujourd'hui fédérer les entreprises du territoire autour d'initiatives porteuses de valeurs et de cohésion.

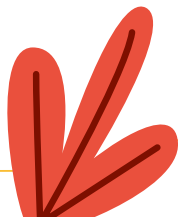
À nos côtés, vous pouvez avoir un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre de projets d'ampleur ou de proximité, capables de nourrir l'identité culturelle et économique métropolitaine pour diffuser l'excellence au plus grand nombre.

Les Belles Sorties, c'est quoi ?

Avec les Belles Sorties, la Métropole Européenne de Lille propose aux communes de moins de 15 000 habitants de son territoire d'accueillir, le temps d'une soirée, un spectacle de cirque, de danse, une pièce de théâtre ou encore un concert réalisé par l'une de ses structures culturelles partenaires. Par ce dispositif culturel « hors les murs », la MEL souhaite favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre et aller à la rencontre des métropolitains pour leur offrir une programmation artistique de qualité, gratuitement ou à un prix très accessible (5 euros maximum).

Depuis 2011, les Belles Sorties c'est :

- plus de **840** représentations,
- plus de **100 000** spectateurs,
soit plus de **8 000** spectateurs par an
- **78** communes concernées
- **14** structures culturelles participantes
- plus de **4 200** artistes mobilisés sur
le territoire



Focus sur les Belles Sorties Été

À l'occasion des 10 ans du dispositif culturel « Les Belles Sorties » en 2021, la MEL a souhaité expérimenter une programmation arts de la rue, grand public et festive en période estivale à destination des petites et moyennes communes du territoire pendant la première quinzaine de juillet. Cette démarche a permis aux métropolitains qui ne partaient pas en vacances de vivre une expérience artistique et festive proche de chez eux.

Ayant connu un réel succès, la MEL a décidé de poursuivre ce rendez-vous estival tous les ans.

En 2023, la troisième édition des Belles Sorties Été a représenté :

- **15 jours de programmation** en plein air ;
- **3 structures culturelles** associées ;
- **2 projets** intercommunaux ;
- **22 communes** mobilisées ;
- **20 représentations** gratuites ;
- **73 artistes** sur le territoire.





Des spectacles à deux pas de chez vous

Être partenaire des Belles Sorties Été,

- **c'est dynamiser** l'environnement sur lequel votre structure vit et agit mais également nouer des liens avec des acteurs locaux et vous ancrer davantage sur votre territoire.
- **c'est s'inscrire** dans une démarche écoresponsable engagée par la MEL et co-construite avec les communes et les structures culturelles partenaires (mobilité, déchets, alimentation, accessibilité).

Devenir mécène des Belles Sorties Été, c'est partager des valeurs...

• D'accessibilité

C'est favoriser l'accès de tous à la culture, enjeu majeur pour le dispositif des Belles Sorties Été.

Il tisse des liens de proximité entre les structures culturelles et les publics rassemblés autour d'une proposition artistique gratuite et en extérieur.

• De coopération

C'est encourager le travail en réseau entre les partenaires culturels et les communes accueillantes.

Les Belles Sorties invitent les territoires et leurs habitants à se mobiliser autour d'opérations conviviales, faisant ainsi naître de nouveaux partenariats.

• D'ouverture

C'est s'engager en faveur d'un projet culturel et artistique qui place au cœur de ses préoccupations la culture comme vecteur d'innovation et de lien social.

L'occasion de réaffirmer son attachement au territoire, à ses citoyens ainsi qu'à un dispositif culturel majeur pour la métropole. Cette expérience insolite dans l'espace public permet aux partenaires du projet de repenser leurs dispositifs de médiation pour rencontrer de nouveaux spectateurs.



Spectacle de Clan Cabane à Gruson,
05/07 ©Lucas Dumortier-MEL-Light Motiv



Une large communication sur le territoire

Être mécène des Belles Sorties Été, c'est bénéficier d'une grande visibilité.

La Métropole Européenne de Lille met en œuvre un plan de communication spécifique permettant d'offrir une visibilité étendue au dispositif des Belles Sorties Été.



- Un programme diffusé à 10 000 exemplaires dans les 95 communes.
- Un relais de la programmation dans le magazine MEL Mag (560 000 exemplaires).
- Une campagne d'affichage sur l'ensemble du territoire métropolitain.



- Une campagne digitale sponsorisée sur les réseaux sociaux de la MEL (1 post sur les réseaux sociaux de la MEL pour chacun des 24 spectacles proposés).
- Un relais sur les réseaux sociaux et les sites partenaires du dispositif (villes, structures culturelles).



- Affichage llevia et messages sonores en gares et stations.
- Campagnes radio.
- Partenariats avec Let's Motiv, Sortir, 20 minutes, Le Bonbon, Shaddock.





Devenez partenaires des Belles Sorties Été !

Si vous souhaitez :

- être un acteur à part entière des Belles Sorties Été ;
- vous investir dans un dispositif culturel qui fédère les métropolitains et donne une image positive du territoire ;
- inscrire votre entreprise dans un dispositif culturel au fort capital sympathie ;
- associer votre image par le biais du partenariat ;
- créer une réelle dynamique auprès des salariés de votre entreprise.

Le mécénat est fait pour vous !

Être mécène des Belles Sorties, c'est bénéficier d'une réduction fiscale mais aussi de contreparties à votre engagement.

La loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003 permet une déduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don, dans la limite du plafond de déductibilité annuel à hauteur de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel H.T.

Ainsi, un don de 5 000 € représente 2 000 €, après déduction fiscale et hors contreparties.

Les contreparties

	À partir de 10 000 €	À partir de 5 000 €	À partir de 2 000 €	À partir de 1 000 €
Visibilité	✓	✓	✓	✓
Entrées Belles Sorties	20	10	4	2
C'ART Duo valeur 60€ ou abonnement ENM Duo valeur 50€	À partir de 16	À partir de 8	À partir de 4	À partir de 2

La MEL pourra vous faire bénéficier des contreparties suivantes selon votre soutien.

Visibilité

- nom et logo de votre entreprise sur le programme et la communication dédiée au dispositif,
- remerciements à travers la communication digitale de la MEL (réseaux sociaux, page internet dédiée).

Invitations et évènements pour vos salariés

- invitations aux Belles Sorties durant l'année,
- C'Art Duo ou pass ENM Duo.

Contact

Alix Dutrieux

Chargée de mission réseaux
et événements culturels

Service Culture

adutrieux@lillemetropole.fr

03 59 00 17 41

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies

CS 70043

59040 Lille Cedex

T. +33 (0)3 20 21 22 23

■ lillemetropole.fr

